

Contacts et confrontations entre deux mondes : celui des sourds et celui des entendants
par Mélanie Hamm
(LISEC, Université Louis Pasteur, Strasbourg)

Mélanie Hamm est diplômée en psychologie sociale et du travail, doctorante en première année en sciences de l'éducation au LISEC (Strasbourg). Sa thèse concernant *L'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez les sourds*, est dirigée par la professeure Michèle Kirch.

Le doigt du petit extraterrestre *E.T.*¹ touchant celui d'un garçon est l'image que l'Ecole doctorale a adopté pour symboliser les Journées des Humanités à Mulhouse. Cette image retient mon attention, parce que dans le monde des sourds, on signe souvent *E.T.* et on plaisante auprès de ceux qu'on nomme les entendants : « Moi, je ne suis ni sourd ni entendant, je suis E.T. ». Rappelons que *E.T.* est l'histoire de deux vies et de leur bouleversante rencontre. Qu'est-ce que « la planète des sourds »² ? Qu'est-ce que « l'univers des entendants » ? Quels sont leurs contacts et leurs confrontations ?

1 Deux mondes

1.1 Le monde des sourds

En Europe, la population malentendante varie de un à dix-neuf pour cent. En France, la déficience auditive touche entre quatre et six millions de Français, soit sept à dix pour cent de la population. La déficience auditive peut être qualifiée de légère, moyenne, sévère ou profonde. Les sourds profonds sont au nombre de quatre cent mille en France³.

Selon le rapport de Dominique Gillot⁴, quatre-vingt pour cent des sourds profonds sont illettrés. La surdité est un handicap qui ne se voit pas. L'illettrisme, une autre forme de handicap, est lui aussi invisible. Il y a donc une invisibilité à double titre.

Cependant, le monde des sourds, ce n'est pas seulement des chiffres. C'est aussi un autre mode de communication : une communication visuelle et gestuelle, en l'occurrence la langue des signes. Mais pas seulement. C'est en outre un ensemble de savoirs, de représentations, de symboles, de rituels que se transmettent les sourds de génération en génération. C'est un monde qui a transmué la déficience en une culture. Une culture sourde, une culture visuelle. « " Nous les sourds, nous sommes des visuels ", telle est la fréquente autodéfinition des sourds »⁵. Il y a en effet une manière sourde de s'imprégner en permanence de ce que le monde peut apporter d'informations visuelles. Les sourds disposent d'une extrême sensibilité à l'environnement visuel. Le regard n'est jamais passif ou au repos, il est sans cesse sollicité par tout ce qui est mouvement. Les sourds ont de plus une façon particulière de s'autodésigner ; une façon qui se base souvent sur la dérision. Les entendants quant à eux sont fréquemment définis comme des " entendants profonds ". Plaisanterie qui consiste à baptiser tout entendant inapte à comprendre ce que sont les sourds.

¹ *E.T. l'extra-terrestre (E.T. the extra-terrestrial)*, film de Steven SPIELBERG, sorti en 1982.

² Jean GREMION, *La planète des sourds*, Paris, Éditions Sylvie Messinger, 1990.

³ Marc RENARD, « Statistiques et terminologie », *Accessibilité du cadre de vie pour les personnes sourdes et malentendantes*, Les Essarts-le-Roi, Éditions du Fox, mars 2004, p. 4.

⁴ Dominique GILLOT, *Le Droit des sourds*, Paris, rapport au Premier ministre, Assemblée Nationale, 1998, p. 75.

⁵ Yves DELAPORTE, *Les sourds, c'est comme ça*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2002, p. 34.

Le monde des sourds est un monde silencieux, hermétique, qu'on ne voit pas. Beaucoup de personnes sourdes vivent dans l'isolement, sans activité professionnelle ni culturelle⁶. Il y a encore une grande ignorance de la réalité de ce handicap et de la complexité de ce monde, même si, dans les médias, on commence à parler : de la mise en place des sous-titres télévisés ; de l'apprentissage et de la pratique de la langue des signes qui s'étend au-delà du cercle des sourds ; de l'organisation des sourds pour affirmer leur identité culturelle comme à l'« International Visual Theatre »⁷.

1.2 Le monde des entendants

Les entendants, qui sont-ils ? C'est nous, c'est vous, ce sont les habitants majoritaires de la planète terre. Nous avons présenté des chiffres pour illustrer l'univers des sourds, aussi, en ferons-nous de même pour présenter celui des entendants.

Selon l'INSEE, en France, neuf pour cent des dix-huit à soixante-cinq ans sont illettrés⁸. C'est beaucoup, mais peu comparativement aux sourds. Nous pouvons rapporter ici d'autres chiffres : dix à vingt-cinq pour cent de la population mondiale porte les gènes de la surdité. Dans les pays industrialisés, la population des devenus sourds a doublé en moins de trente ans⁹. D'ici quelques années, on estime qu'il y aura de plus en plus de malentendants dans la population ; les jeunes sont les plus exposés à des niveaux sonores trop élevés.

Toutefois, être malentendant ou le devenir, ce n'est pas être sourd. On rencontre de nombreuses confusions de termes, qui semblent traduire une grande méconnaissance de ce qu'est la surdité.

On regroupe sous le terme de handicap sensoriel la surdité et la cécité, et tous les degrés possibles de déficience de l'un de ces deux sens. Les différences entre ces deux types de handicaps [et entre les divers degrés de déficience] sont pourtant profondes. [...] Pour ce qui concerne la construction de la langue [...], ce qui manque à celui qui ne voit pas c'est l'image, la référence, qui lui permette de mettre un sens sur les mots et les phrases qu'il entend, tandis que ce qui manque à celui qui n'entend pas, ce sont les informations sonores¹⁰.

2 Quels contacts ? quelles confrontations ?

Nous ne développerons pas ici l'histoire de l'éducation des sourds. Mais comment évoquer les contacts entre les sourds et les entendants, sans rappeler que les éducateurs, dans la très grande majorité entendants, avaient décidé d'interdire formellement l'apprentissage de la langue des signes dans l'éducation des jeunes sourds¹¹ ?

Cette interdiction a débuté en 1880 et s'est maintenue jusqu'au début des années 1980. Ce n'est que depuis l'adoption de la loi dite Fabius du dix-huit janvier 1991, que l'utilisation de la langue des signes dans l'enseignement spécialisé sera « acceptée ». Il faudra cependant attendre le treize février 2002, pour que l'Éducation nationale reconnaisse officiellement la

⁶ Marie-Sylvie SANDER, Françoise LELIEVRE et Anne TALLEC, « Le handicap auditif en France : apports de l'enquête Handicaps, incapacités, dépendances, 1998-1999 », *Dress*, « Etudes et résultats », N°589, août 2007.

⁷ L'International Visual Theatre (IVT) est une association, créée en 1976 par Jean GREMION et Alfredo CORRADO, actuellement dirigée par Emmanuelle LABORIT. Le théâtre de Mulhouse La Filature a invité en avril 2007 la troupe parisienne. La pièce *L'inouï Music Hall* raconte l'histoire d'artistes sourds et entendants qui « chantent » en langue des signes.

⁸ Fabrice MURAT, « Les compétences des adultes à l'écrit, en calcul et en compréhension orale », *INSEE Première*, N°1044, octobre 2005, P. 1.

⁹ Jean GREMION, *La planète des sourds*, Paris, Éditions Sylvie Messinger, 1990, p. 35.

¹⁰ Agnès MILLET, *Surdité et apprentissage linguistique*, Lyon, Voies Livres, 1995.

¹¹ Cf. notamment Harlan LANE, *Quand l'esprit entend. Histoire des sourds-muets* (traduction de l'américain par Jacqueline Henry), Paris, Odile Jacob, « Sciences humaines », 1991.

langue des signes comme une langue de la République et lui donne un statut analogue à la langue française.

Le processus de transmission et de production de la langue des signes dans l'éducation des sourds, interrompu pendant une si longue période, est donc très récent et demeure inachevé. Si la langue des signes est admise, cela ne veut pas dire qu'elle soit utilisée. L'introduction du bilinguisme dans l'éducation des sourds s'opère très lentement dans le monde. C'est dans l'Europe du nord qu'elle s'est, pour le moment, le mieux réalisée, au Danemark ou en Suède. En France, de nombreux obstacles s'opposent au développement d'une scolarité en langue des signes. Comme le souligne Patrice Dalle :

A la base de ces obstacles, il y a le modèle français d'intégration, la place unique de la langue française et le rôle prépondérant de l'écrit qui s'opposent à ce qu'une autre langue, la langue des signes, qui n'a pas d'écriture, soit utilisée dans l'enseignement¹².

Actuellement, on relève un autre obstacle, celui de la prise en charge à forte composante médicale et technologique du sourd, considéré comme une personne déficiente. Avec la question des implants cochléaires, nous approchons plus sensiblement encore le thème des confrontations entre les deux mondes, celui des sourds et celui des entendants. Qu'est-ce qu'un implant cochléaire ? C'est un dispositif médical électronique, destiné à restaurer l'audition des personnes sourdes. On implante chirurgicalement des appareils électroniques dans l'oreille, tout près du crâne pariétal, et derrière l'oreille. Les résultats de ces « avancées » médicales sont toujours discutés¹³.

Plus de quatre-vingt-dix pour cent des enfants sourds naissent de parents entendants, ne connaissant pas la langue des signes. Le problème de la prise en compte des pratiques langagières bilingues des enfants, se pose chez les parents mais aussi sans doute chez les éducateurs. Quel est l'accueil des enseignants de l'enfant sourd ? Comment l'école, qui est un des lieux privilégiés d'apprentissage, accueille-t-elle les sourds ?

Autre facette de la confrontation des sourds avec les entendants : le sentiment persistant d'infériorité des sourds par rapport au français. En effet, comme on l'observe fréquemment chez d'autres enfants en échec et en souffrance, les sourds ressentent fréquemment un réel malaise face à l'apprentissage du français écrit :

Rigidité dans le décryptage des images, manque de souplesse et de curiosité face à la nouveauté et utilisation défensive de stratégies appauvrissantes¹⁴.

3 Conclusion

Au terme de ce bref exposé, nous souhaitons vous présenter les quelques questions autour desquelles s'articulera ma recherche doctorale en Sciences de l'Éducation.

Peut-on apprendre le français sous sa forme écrite sans pouvoir le parler ? La langue française est une langue orale dont l'écrit est une codification. L'apprenti lecteur est donc confronté à un code écrit qui « tente de capturer la parole »¹⁵. Dans l'humanité, l'on tend cependant à oublier un petit monde sans parole, au sens du verba : le monde des sourds. Pour quelqu'un qui naît sourd, il n'est pas de parole proférée antérieure à sa capture par l'écriture.

¹² Patrice DALLE, « La place de la langue des signes dans le milieu institutionnel de l'éducation : enjeux, blocages et évolution », in Christian CUXAC (dir.), *La langue des signes, statuts linguistiques et institutionnels*, Paris, Larousse, « Langue française », N°137, février 2003, p. 58.

¹³ Cf. notamment la communication de Jean Dagon et Christian Coudouret, « Des professionnels sourds pour rendre l'éthique audible », lors du séminaire « Les Sourds dans la cité » organisé par l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), Paris, les 15 et 16 novembre 2006.

¹⁴ Béatrice JOUBERT et Françoise PECQUET, « Les non-lecteurs à l'épreuve du Rorschach », in Christiane PRENERON, Claire MELJAC et Serge NETCHINE (dir.), *Des enfants hors du lire*, Paris, Bayard éditions, « CTNERHI-INSERM », 1994.

¹⁵ Baudouin JURDANT, *Écriture, monnaie et connaissance*, Strasbourg, Thèse de doctorat ès lettres, science, technologie et société, Université Louis Pasteur, 1984, p. 7.

C'est une image, un concept, un geste qui font l'objet de cette saisie. Comme le remarque Didier Flory :

[Un sourd ne va pas] apprendre le français comme un entendant, même pas un entendant qui voudrait apprendre une langue étrangère. Car celui-ci voudra apprendre la langue pour sa première fonction : la communication orale¹⁶.

On peut donc avancer l'hypothèse que chez le sourd, l'apprentissage du français s'effectue essentiellement pour sa communication écrite.

Comment lisent les sourds ? Comment écrivent-ils ? Étant donné que l'écrit est un « langage pour l'œil »¹⁷, on pourrait s'attendre à ce que les personnes sourdes n'aient pas de difficultés pour une prise directe du sens par des informations visuelles.

Malgré de nombreuses années scolaires, comment expliquer qu'une si grande proportion de sourds reste mauvais lecteurs ? Les recherches actuelles concernant la lecture, l'écriture et la surdité se centrent essentiellement sur le sujet sourd et ses défaillances de la lecture. Elles évaluent, par exemple, les différents niveaux de compréhension de lecture ou effectuent des expérimentations en imagerie cérébrale. Quant à l'aspect pédagogique, il est encore très peu exploré en France et ailleurs dans le monde. C'est précisément cette composante essentielle de l'apprentissage que nous souhaitons étudier. La problématique est la suivante : comment enseigne-t-on à lire et à écrire à des sourds ?

Quelles sont, aujourd'hui, les modalités d'apprentissage de la lecture dans les écoles et les instituts spécialisés ? Reposent-elles sur une base phonique comme la majorité des pratiques didactiques ? Ou se fondent-elles davantage sur les propriétés purement visuelles des mots écrits ?

Resterait également à approcher la question des limites, des frontières dans la rencontre entre l'univers des sourds et celui des entendants. Qu'est-ce qui peut être partagé ? Qu'est-ce qui ne peut pas l'être ?

Et pour clore cette communication, permettez-moi de citer un poème de Marcel Béalu, intitulé *l'Anneau*, incarnant, selon moi, en vers, l'image du petit extraterrestre, perdu à plus de trois millions d'années lumière de sa planète, qui tend son doigt à l'enfant.

Pour les fiançailles d'amour
Des peuples redevenus frères
Les hommes construiront un jour
Par-dessus continents et mers
Par-dessus rives et rivières
Un pont sans arches ni piliers
Un pont qui tiendra dans les airs
Sans aide aucune à rien lié
Comme un grand arc-en-ciel de pierre
Qui fera le tour de la terre¹⁸

¹⁶ Didier FLORY, « 100 exercices : une solution multimédia bilingue (langue des signes française) », in Fabrice Bertin (coord.), *Enseigner et apprendre en LSF : vers une éducation bilingue*, Suresnes, Éditions du CNEFEI, 2005, p. 37-44.

¹⁷ Annie DUMONT, *L'orthophoniste et l'enfant sourd*, Paris, Masson, 1995, p. 168.

¹⁸ Jean-Jacques KIHM, *Marcel Béalu*, Paris, Éditions Pierre Sechers, « Poésie et chansons », 1965, p. 100.